

■ AULT

# Où en est le projet d'aménagement de la colline du Moulinet ?

Six mois après l'inauguration de l'espace culturel Jacques Prévert, l'aménagement de la colline du Moulinet se poursuit à Ault. Samedi 22 avril, autour de 80 habitants ont participé à un atelier visant à affiner le projet. On fait le point.

Bien vivre sur la colline du Moulinet. C'est le nom du projet porté par la ville d'Ault pour l'aménagement de ce quartier à deux pas du centre-bourg. Une vaste zone située entre les rues du moulin, de Paris, et de Dalhausen au nord, et la rue Saint-Pierre au sud. On y trouve le château du Moulinet, l'ancienne colonie de vacances, le stade, ou encore l'espace culturel Jacques Prévert, inauguré en octobre et première réalisation de ce dossier. Première, car le projet est bien plus conséquent...

## Réhabilitation du château dès 2024

D'abord, un hôtel-restaurant est prévu dans le respect du patrimoine existant. « L'objectif est de déposer les permis de construire d'ici quelques mois pour un lancement des travaux en 2024 » annonce Charlotte Allegret, fondatrice d'EcoSo, un laboratoire de recherche-action en pratiques collaboratives. « On en parle depuis des décennies. Le bâtiment vieillit, très vite même, et il est urgent de lancer ce chantier » ajoute le maire Marcel Le Moigne.

## Projet immobilier : les premiers plans dévoilés

Mais ce pan touristique n'est pas la seule composante de ce projet, qui s'inscrit dans la



Samedi 22 avril à Ault, via divers ateliers, entre 70 et 85 personnes sont venues donner leur avis sur le projet d'aménagement de la colline du Moulinet.

mouvance du développement durable, avec la volonté de créer un parc traversant accessible à tous, et prévoit surtout la création de logements. Des maisons individuelles, des petits et

moyens collectifs, en accession à la propriété et en location : au maximum, ce sont 120 nouvelles habitations qui devraient voir le jour ici. « Le projet immobilier est positionné sur l'ancien ter-

rain de football, ancien car il n'y a plus d'équipe à Ault » explique le maire, qui insiste sur la nécessité de ce projet. « Cela répond à un besoin : à Ault, on manque de logements.

Et le site du Moulinet est le seul où l'on peut se développer ». La commune est en effet soumise à diverses contraintes liées au Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), à la loi Littoral, et au Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

## Objectif : contenter un maximum de personnes

Un énorme projet donc, auquel la municipalité souhaite associer les habitants, à l'année ou secondaires. C'est pourquoi, après les deux réunions

publiques organisées le 2 avril puis le 12 novembre 2022, elle a fixé un troisième rendez-vous samedi 22 avril, à l'espace Prévert. Plus qu'une réunion cette fois, c'est un concept innovant qui a été proposé aux habitants. Après une brève présentation, les participants, entre 70 et 85 personnes durant la matinée, ont été répartis en sept groupes. Ils sont ensuite passés d'ateliers en ateliers. Un moment participatif lors duquel chacun a pu exprimer son avis, positif ou négatif, mais aussi émettre des idées. Le tout, de façon ludique, avec des papillons adhésifs, des gommettes...

Après une heure et demie environ, 200 à 300 petites notes ont été rédigées par les habitants. À première vue, le projet fait plutôt l'unanimité, même si certains points posent problème, ou du moins, interrogent, comme la hauteur des collectifs de taille moyenne, la question de la mobilité, ou encore le stationnement.

À présent, l'équipe du projet va éplucher l'ensemble des remarques faites. Le tout sera résumé, et un guide sera édité d'ici fin juin ou début juillet. Un livret qui résumera le travail de cette matinée, et dans laquelle se trouveront les réponses aux questions posées.

Enfin, comme le rappelle Marcel Le Moigne, « ce ne sont que des premières esquisses ». Durant cette matinée, l' élu a pas mal échangé avec les riverains du reposoir, « dont les inquiétudes sont légitimes ». Mais le maire se veut rassurant : « Certes, on ne pourra peut-être pas satisfaire tout le monde, mais on essaiera de satisfaire le plus grand nombre » conclut-il.

Blandine Bény-Thoreux

Photos sur notre site

## FRESQUES SAUVAGES. « Il faut que ça cesse », rouspète le maire

Lors du conseil municipal jeudi 20 avril, Marcel Le Moigne est apparu agacé au moment d'évoquer les différentes fresques et dessins sauvages qui fleurissent à Ault. Le maire a tapé du poing sur la table et demande que ça cesse.

« Il faut que ça cesse ». Jeudi 20 avril, lors du dernier conseil municipal où ont été votés les différents budgets de la commune, entre autres, Marcel Le Moigne a montré son agacement contre les fresques et dessins sauvages qui fleurissent sur les murs ou mobiliers urbains de la commune. « Dernièrement, il y a une personne qui s'est autorisée à faire des peintures signées Mascarade », signale l'édile. « Elle a fait ça sans aucune demande préalable de travaux. On me dit c'est

de l'art, je ne conteste pas mais, toujours est-il qu'on se bagarre depuis des années pour que les déclarations préalables de travaux soient déposées ».

Le maire a expliqué qu'avec la charte chromatique, mise en place il y a quelques mois et l'avis de l'architecte des bâtiments de France, une telle initiative aurait été refusée. Il a également fait le parallèle avec les habitants qui déposent leurs permis de travaux et qui reçoivent un avis négatif. « Des gens ne sont pas contents et nous ont appelés pour nous dire : qu'est ce que vous venez nous embêter avec des demandes de travaux quand d'autres font ce qu'ils veulent », indique l' élu.

Sont également pointés du doigt, les dessins éphémères réalisés un peu partout dans Ault. « Quand tout le monde les



Les fresques de l'artiste Mascarade ont été réalisées sans l'accord de la commune à Ault (photo publiée sur la page Facebook de Mascarade).

voit, ça donne envie d'en faire et donc, on nous a rayé du mobilier urbain. Il va falloir tout nettoyer », commente Florence Le Moigne, deuxième

adjointe.

Quid des fresques réalisées à la peinture. Que vont-elles devenir ?

## Parlez d'autisme avec Béatrice de Lavalette

Le mercredi 3 mai de 14 h à 17 h à la bibliothèque municipale d'Ault, Béatrice de Lavalette vous propose de parler de l'autisme. L'auteure y est confrontée au quotidien puisque sa fille, Camille en est atteinte. Elle vous parlera des années de galères que sa famille a vécues et comment son mari et elle ont permis l'ouverture de 5 maisons à Paris et en région parisienne ainsi qu'une maison pour des autistes musiciens, Percujam. « L'autisme est un sujet dont

on parle de plus en plus, certains parents y sont confrontés à Ault et aux alentours et ça me tenait à cœur depuis longtemps de faire une après-midi sur ce thème », explique Odile Caillet, bibliothécaire à Ault.

L'auteure expliquera comment l'écriture l'a aidée à se reconstruire en revenant dans sa région natale et présentera son dernier Polar en Nord : « N'oublie jamais de regarder la mer. »